



TOURISME LOISIRS CULTURE

Association régie par la loi de 1901 – N° SIRET 403 085 012 00017

1 avenue du Stade - 73000 BARBERAZ

Téléphone : 04.79.85.08.68

Permanences : mercredi 16h00/18h00 _ vendredi 16h00/18h00

Courriel : tourisme-loisirs-culture@wanadoo.fr

Site internet : <http://www.tlc-barberaz.fr>



Pôle «Randonnées - Montagne»

Courriel: tlc-rando-montagne@orange.fr

blog: www.tlc-rando-montagne.fr

Responsable de l'activité: Pierre DIDIER-LAURENT

SEJOUR RANDONNEE A MEOLANS-REVEL (04) **NOTICE D'INFORMATION PREALABLE**

**L'association «T.L.C.» de BARBERAZ organise un séjour randonné» dénommé:
"La Haute Ubaye en étoile"**

•
Ce séjour est ouvert aux adhérents de l'association T.L.C., inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRP 2018/2019

Les randonnées seront encadrées par des accompagnateurs en moyenne montagne professionnels et par les animateurs brevetés de l'association.

Nombre de participants: 21 au minimum, 30 au maximum.

Date: du samedi 24 août au samedi 31 août 2019.

Déplacements: voitures personnelles avec covoiturage.

PROGRAMME

Il s'agit d'un séjour orienté sur la pratique de la randonnée pédestre avec 6 jours de randonnée comprenant des dénivelées de 300 à 800 m et 3 à 6 heures de randonnée chaque jour. Le programme prévu pourra être modifié en fonction des conditions climatiques.

Départ de BARBERAZ le samedi 24 août 2019 le matin. Déjeuner en cours de route (à charge des participants). Arrivée en fin d'après-midi, installation au village-vacances "Lou Riouclar".

Six jours de randonnées encadrées par les accompagnateurs en moyenne montagne

Retour le samedi 31 août 2019 au départ du village-vacances après le petit déjeuner. Déjeuner en cours de route (inclus dans le prix). **Arrivée à BARBERAZ en fin d'après-midi.**

HEBERGEMENT

VILLAGE-VACANCES "LOU RIOUCLAR" (groupe Cap-France).

Téléphone du centre de vacances: 04 92 80 75 75

Site internet: <http://www.louriouclar.com/>

Le séjour est réservé en pension complète.

L'organisateur se réserve la possibilité de retenir, le cas échéant, une autre structure d'hébergement que celle désignée ci-dessus.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 550,00€ par personne, en pension complète.

Supplément pour chambre individuelle: 120,00 € pour la durée du séjour.

Ce prix comprend :

- * La pension complète, en chambre double, du dîner du 1^{er} jour au déjeuner du dernier jour. Les repas de midi seront pris sous forme de pique-niques chaque jour de randonnée.
- * Les boissons aux repas, cafés,
- * La prise en charge partielle des frais d'hébergement de l'organisateur
- * Les lits faits à l'arrivée.
- * Le linge de toilette fourni par le centre.
- * L'apéritif d'accueil le soir du 1er jour.
- * Les taxes de séjour
- * La cotisation "Immatriculation Tourisme"
- * L'assurance annulation
- * L'accompagnement des randonnées par les accompagnateurs professionnels pendant 5 jours.
- * Le voyage A-R, jusque MEOLANS-REVAL et les déplacements sur place, basés sur le covoiturage. Voir paragraphe «Déplacements» ci-dessous

Ne sont pas compris:

- * D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

INSCRIPTIONS

Les préinscriptions sont ouvertes à compter de la réception de cette notice d'information, à la permanence de l'association. **Cette préinscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 175,00 € (chèque à l'ordre de T.L.C.) avant le 15 novembre 2019.**

Suivant le nombre de préinscrits, la décision de réaliser ce séjour sera prise à la date du 15 novembre.

En cas d'annulation par l'organisateur, le chèque de réservation sera restitué.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, l'association proposera aux pré-inscrits un bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur préinscription

ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.

PAIEMENTS

Acompte de 175,00€ à la préinscription.

Deuxième versement de 175,00€ avant le 15 mars 2019.

Solde du séjour, soit 200,00€ avant le 15 juillet 2019.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'association T.L.C.

Les chèques vacances sont acceptés.

DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS

Distance: 220 kms et 4 heures de trajet voiture depuis BARBERAZ d'après Via Michelin, par Grenoble, Gap.

Le coût total du transport, trajets et autoroutes, voyage A-R et déplacements sur place, a été évalué à 40,00€ par personne sur la base de 4 personnes par voiture.

Les participants seront invités à se regrouper, pour constituer des équipages de 4 personnes par véhicule.

Si le nombre de personnes n'est pas égal dans toutes les voitures, une péréquation sera effectuée pour que chaque participant paie le même prix et que chaque conducteur reçoive la même indemnité.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION

L'assurance "annulation" est incluse dans le prix, application des clauses du contrat en cas d'annulation.

RECOMMANDATIONS

Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour apprécier pleinement ce séjour. Si le nombre de préinscriptions est supérieur au nombre de places disponibles, la priorité sera donnée aux personnes qui auront participé de façon régulière aux randonnées les jeudis et les week-end au cours de la saison 2018-2019.

Au delà de l'équipement de base du randonneur, penser à emporter des vêtements chauds et imperméables, pulls, gants, bonnet, lunettes de soleil, crème solaire, chaussures étanches, imperméable, ...

En tant que de besoin, une réunion des participants, pourra être organisée dans la quinzaine précédent le départ.

Barberaz, le

Vu, le président de l'association T.L.C.
Jean PERROD

Le Responsable de l'activité
Pierre DIDIER-LAURENT

Le Responsable du séjour

Nota: Les conditions générales de vente «groupes» du prestataire, ainsi que le contrat d'assurance «groupe» souscrit par l'organisateur auprès du prestataire, ou le contrat d'assurance "annulation - interruption de séjour" facultatif seront remis sur demande du participant.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris. Numéro d'immatriculation : IM075100382 Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93 La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une Association reconnue d'utilité publique. agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre. Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 0005

Assurance R.C.P. : ALLIANZ IARD 87 rue de Richelieu 75002 PARIS ct n°55111371

Garantie financière : GROUPAMA 126,rue de la Piazza 93199-Noisy Le Grand Cedex Tel 33(0)149313131 ct. n° 4000716162 /0